

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
12/1/2
DOSSIER N°7259**

**OPERATION FSE+ SOUTIEN AUX PARCOURS DES SALARIES
EN INSERTION DANS LES ACI DE CREUSE 2025**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Marinette JOUANNETAUD à Mary-Line GEOFFRE
Jean-Jacques LOZACH à Eric BODEAU
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Philippe BAYOL
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Laurent DAULNY

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : OPERATION FSE+ SOUTIEN AUX PARCOURS DES SALARIES EN
INSERTION DANS LES ACI DE CREUSE 2025**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le règlement (UE) 2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen plus, au Fonds de cohésion, au Fonds pour une transition juste et au Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, et établissant les règles financières applicables à ces Fonds et au Fonds «Asile, migration et intégration», au Fonds pour la sécurité intérieure et à l'instrument de soutien financier à la

gestion des frontières et à la politique des visas ;
 VU règlement (UE) 2021/1057 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 instituant le Fonds social européen plus et abrogeant le règlement (UE) n° 1296/2013 ;
 VU l'accord de partenariat des autorités françaises 2021-2027 adopté le 3 juin 2022 ;
 VU le budget de l'exercice,
 VU le rapport CP2025-12/1/2 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

VU la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 ;
 VU le décret n° 2021-1884 du 29 décembre 2021 relatif à la gestion des programmes européens de la politique de cohésion et de la pêche et des affaires maritimes pour la période 2021-2027 ;
 VU le courrier de la Préfecture de Région Nouvelle Aquitaine désignant le Département de la Creuse comme organisme intermédiaire pour gérer la subvention globale FSE+ 2021-2027 ;
 VU la notification datée du 16 juin 2022 de l'enveloppe de 3.754.426 euros par la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
 VU la délibération du 24 février 2023 validant le cadre d'intervention de la subvention globale FSE+ et son plan de financement ;
 VU la convention de subvention globale signée entre la Préfecture de Région Nouvelle Aquitaine et le Département de la Creuse ;
 VU la grille d'analyse des critères de sélection ;
 VU le procès verbal du Comité de sélection du 13 septembre 2025 ;
 VU l'avis de l'autorité de gestion déléguée ;

Décide :

- de constater le dépassement de **24.137,44 euros** du montant de l'enveloppe de **300.000 euros** dédié à l'appel à projets « Nouvelle-Aquitaine_CD23_2025_P1_OSH_IAE_Soutien aux parcours des salariés en insertion dans les ACI de Creuse »

En conséquence de quoi, de prioriser les opérations de la manière suivante, eu égard à la grille des critères de sélection :

Classement	Nom et référence Opération	Nom porteur de projet	Synthèse respect critères de sélection
1	Favoriser l'inclusion des salariés du chantier du pôle cuisine MDFSE+ 202502095	Réseau creusois des SIAE	11 / 11 optimal
1 ex aequo	Soutien à aux parcours ds salariés en insertion dans les ACI de la Creuse MDFSE+ 202502541	ASS DEVELOPPEMENT PAYS BONNAT CHATELUS MALVALEIX	11 / 11 optimal
1 ex aequo	Favoriser l'inclusion des salariés du chantier CIRCÉ MDFSE+ 202502093	Réseau creusois des SIAE	11 / 11 optimal
1 ex aequo	Favoriser l'inclusion des salariés du chantier ACI itinérant MDFSE+ 202502092	Réseau creusois des SIAE	11 / 11 optimal

1 ex aequo	Favoriser l'inclusion des salariés du chantier du pôle bâtiment MDFSE+ 202502094	Réseau creusois des SIAE	11 / 11 optimal
1 ex aequo	Soutien à l'encadrement et à l'accompagnement des salariés en insertion dans les ACI de la Creuse : ACI Les Jardins de Saintary MDFSE+ 202502383	FERME DE SAINTARY	11 / 11 optimal
2	Soutien à l'encadrement et à l'accompagnement des salariés en insertion de l'ACI TUS23 MDFSE+ 202502492	Maison de l'emploi et de la formation (MEF) 23	10 / 11 optimal 1 / 11 partiel
2 ex aequo	Soutien à l'encadrement et à l'accompagnement des salariés en insertion de l'ACI Banque de Mob MDFSE+ 202502491	Maison de l'emploi et de la formation (MEF) 23	10 / 11 optimal 1 / 11 partiel
2 ex aequo	Soutien à l'encadrement et à l'accompagnement des salariés en insertion de l'ACI Petits patrimoines et environnement MDFSE+ 202502490	Maison de l'emploi et de la formation (MEF) 23	10 / 11 optimal 1 / 11 partiel
2 ex aequo	Rénov' Solidaire 2025 MDFSE+ 202502544	COMITE D'ACCUEIL CREUSOIS	10 / 11 optimal 1 / 11 partiel
2 ex aequo	Chifo' Net 2025 MDFSE+ 202502545	COMITE D'ACCUEIL CREUSOIS	10 / 11 optimal 1 / 11 partiel
3	Co' Ordi 2025 MDFSE+ 202502542	COMITE D'ACCUEIL CREUSOIS	9 / 11 optimal 2 / 11 partiel

- de valider ce classement des opérations ;

- de constater que les projets présentés en réponse à l'appel à projet « Nouvelle-Aquitaine_CD23_2025_P1_OSH_IAE_Soutien aux parcours des salariés en insertion dans les ACI de Creuse » sont conformes au Programme National FSE+ et à l'appel à projets ;

- de dire que les opérations sont conformes aux critères de sélection et aux règles d'éligibilité ;

- de constater que l'opération répondant le moins favorablement aux critères de sélection ne peut être programmée considérant le dépassement d'enveloppe dédié à cet appel à projets ;

- de rendre un avis favorable à la programmation des dossiers suivants et attribuer les montants prévisionnels maximum de subventions et taux d'intervention maximum détaillés ci-après et représentant un montant total de **284.432,83 euros** :

Nom référence opération	Nom porteur	Montant FSE+	Taux d'intervention
Favoriser l'inclusion des salariés du chantier du pôle cuisine MDFSE+ 202502095	Réseau creusois des SIAE	21.004,63 €	30 %
Soutien à aux parcours ds salariés en insertion dans les ACI de la Creuse MDFSE+ 202502541	ASS DEVELOPPEMENT PAYS BONNAT CHATELUS MALVALEIX	36.919,42 €	30 %
Favoriser l'inclusion des salariés du chantier CIRCÉ MDFSE+ 202502093	Réseau creusois des SIAE	19.320 €	30 %
Favoriser l'inclusion des salariés du chantier ACI itinérant MDFSE+ 202502092	Réseau creusois des SIAE	19.460,94 €	30 %
Favoriser l'inclusion des salariés du chantier du pôle bâtiment MDFSE+ 202502094	Réseau creusois des SIAE	19.158,88 €	30 %
Soutien à l'encadrement et à l'accompagnement des salariés en insertion dans les ACI de la Creuse : ACI Les Jardins de Saintary MDFSE+ 202502383	FERME DE SAINTARY	43.898 €	30 %
Soutien à l'encadrement et à l'accompagnement des salariés en insertion de l'ACI TUS23 MDFSE+ 202502492	Maison de l'emploi et de la formation (MEF) 23	6.000,90 €	30 %
Soutien à l'encadrement et à l'accompagnement des salariés en insertion de l'ACI Banque de Mob MDFSE+ 202502491	Maison de l'emploi et de la formation (MEF) 23	15.132 €	30 %
Soutien à l'encadrement et à l'accompagnement des salariés en insertion de l'ACI Petits patrimoines et environnement MDFSE+ 202502490	Maison de l'emploi et de la formation (MEF) 23	17.587 €	30 %
Rénov' Solidaire 2025 MDFSE+ 202502544	COMITE D'ACCUEIL CREUSOIS	37.067,34 €	27,53 %
Chifo' Net 2025 MDFSE+ 202502545	COMITE D'ACCUEIL CREUSOIS	48.883,72 €	25,83 %

- d'autoriser les versements d'avances des subventions FSE+ à hauteur de 50 % des montants totaux prévisionnels sollicités ;

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes avec les porteurs de projets, ainsi que les éventuels avenants ;

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental, ou son représentant, à effectuer toutes démarches et signer tous documents en lien avec la mise en œuvre des opérations et à la réalisation des paiements.

Pour l'ensemble des décisions

Ne prend pas part au vote :

Mme Delphine CHARTRAIN, Élu(e) Membre Maison de l'Emploi et de la Formation 23

Ont voté contre :

M. Philippe BAYOL, M. Eric BODEAU, M. Thierry BOURGUIGNON, Mme Lucette CHENIER, M. Patrice FILLOUX, Mme Marie-France GALBRUN (ayant donné pouvoir à M. Patrice FILLOUX), Mme Mary-Line GEOFFRE, Mme Marinette JOUANNETAUD (ayant donné pouvoir à Mme Mary-Line GEOFFRE), M. Jean-Luc LEGER, M. Jean-Jacques LOZACH (ayant donné pouvoir à M. Eric BODEAU), Mme Renée NICOUX (ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc LEGER), Mme Isabelle PENICAUD (ayant donné pouvoir à M. Philippe BAYOL)

Adopté : 17 pour - 12 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET